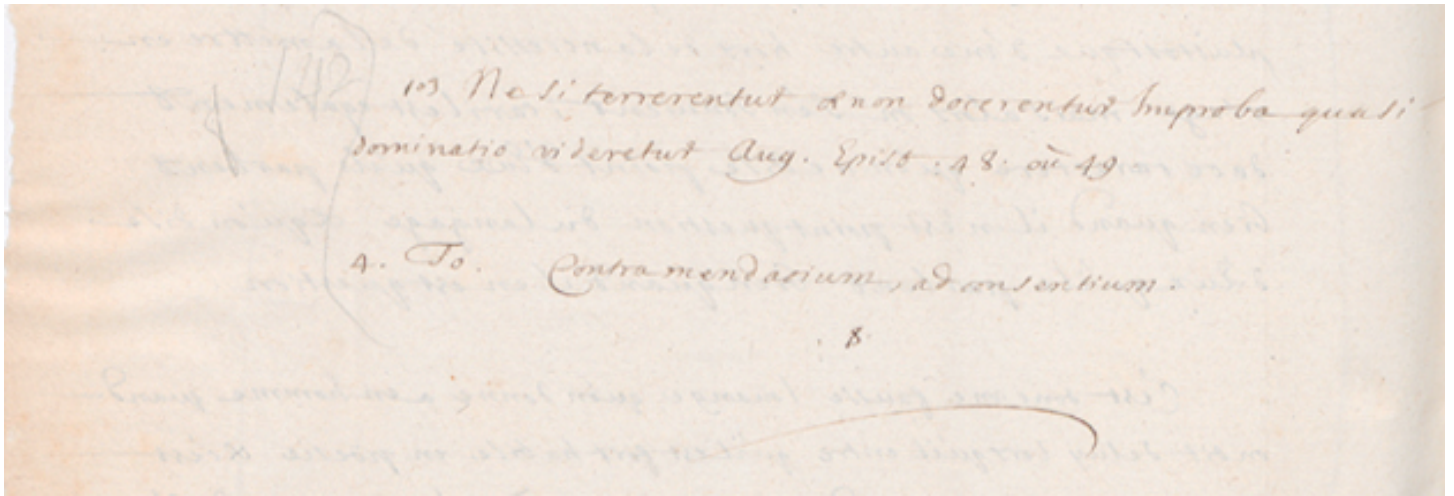


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 345 v°



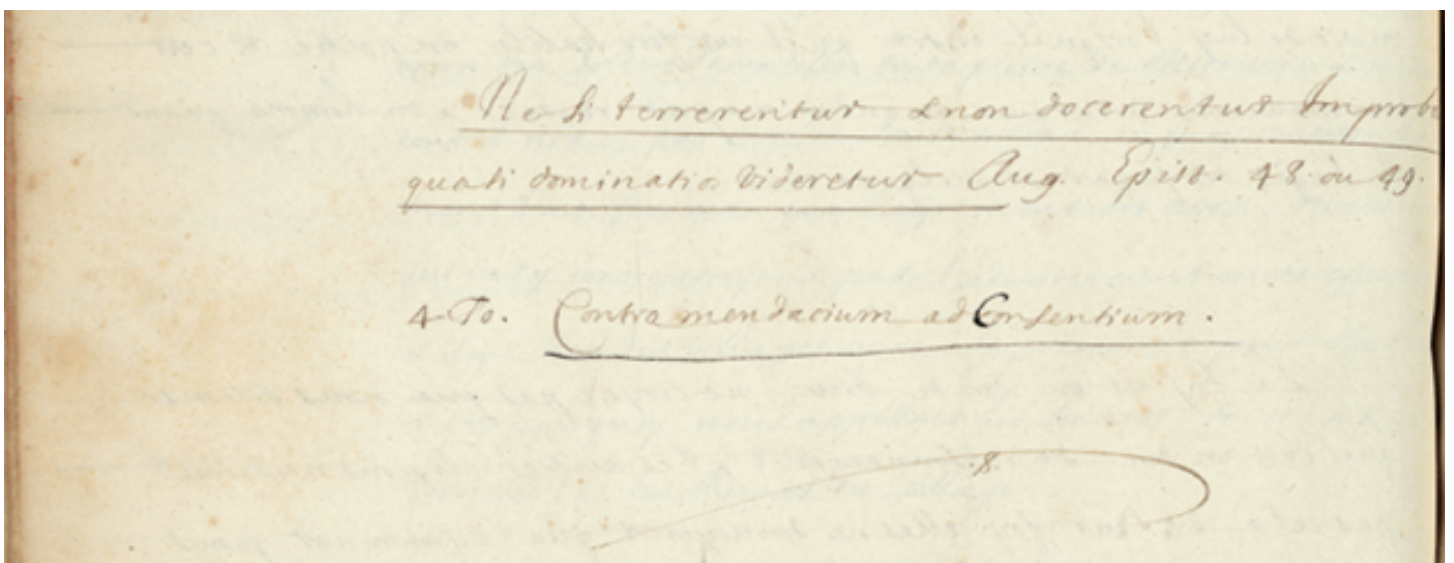
Transcription de C₁

103 Ne si terrerentur & non docerentur Improbā quasi dominatio videretur Aug. Epist. 48. où 49.

4. To. Contra mendacium, ad consentium.

. \$.

C₂, p. 299 v° (l'image du texte est incomplète à droite)



Transcription de C₂

*Ne si terrentur & non docerentur Improbabilis
quasi dominatio videretur* Aug. Epist. 48. où 49.

4. To. *Contra mendacium ad Consentium*.

.\$.

Marques en marge de C₁ (concordance et 8 au crayon, 103 à la plume) et soulignement des expressions latines dans C₂ : voir la description des Copies C₁ et C₂.

La fin de cette série de *Pensées diverses* est signalée dans les deux Copies par un signe .\$ (S barré) souligné et centré sous le texte.

Dans C₁, elle correspond à la fin d'un cahier de 24 pages (six feuilles doubles - le dernier feuillet est vierge). Le cahier suivant, que nous avons intitulé *Pensées diverses* II, commence à la page 349.

Dans C₂, le copiste a laissé une page vierge et commencé à transcrire le dossier *Pensées diverses* II page 303.

Les Copies transcrivent le même texte, conforme à l'original.